

SAVS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



Ouverture :

- du lundi au vendredi : 9h30 à 12h - 13h à 19h
- le samedi : sur rendez-vous de 10h à 16h30



04 72 00 23 33

savs@alged.com

SAVS Lyon 9

24 avenue Joannès Masset - bât. 2 bis
69009 LYON



arrêt Gorge de Loup ou Valmy



arrêt Joannès Masset

Antenne de Villeurbanne

10 rue de la Pouponnière
69100 VILLEURBANNE



gare de Villeurbanne

ALGED

FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

Le SAVS

Le SAVS accompagne des adultes en situation de handicap intellectuel et/ou psychique.

Les personnes accompagnées ont un projet de vie autonome.

Le SAVS aide les personnes dans leur projet de vie.

Le SAVS vous accueille et vous écoute.

Exemples de missions

Le SAVS peut vous aider :



• à comprendre vos papiers



• à gérer vos dépenses



• à chercher un logement



• à chercher un travail



• dans vos relations



• à apprendre à faire le ménage



• à apprendre à cuisiner



• à faire des achats.



• dans vos déplacements



Le SAVS propose des rencontres collectives.

Charte du SAVS



Le SAVS vous respecte.
Le SAVS respecte vos droits.
Le SAVS respecte vos capacités et vos limites.
Le SAVS respecte votre intimité.
Le SAVS respecte vos différences.



Le SAVS respecte votre projet personnalisé.

Conditions d'admission



Pour entrer au SAVS, vous devez habiter la métropole de Lyon.

20 ans

Pour entrer au SAVS, vous devez avoir au moins 20 ans.



Pour entrer au SAVS, il faut faire une demande à la MDMPH.

GRANDLYON
la métropole

La MDMPH veut dire **M**aison **D**épartementale et
Métropolitaine des **P**ersonnes **H**andicapées.



La MDMPH décide de l'orientation au SAVS
La MDMPH vous envoie une notification.

Pour entrer au SAVS, il faut avoir un projet de vie autonome.

Pour entrer au SAVS, il faut accepter le soin psychique si besoin.

➤ Comment entrer au SAVS ?

